



Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
du Pas-de-Calais

# **Journée d'information des commissaires enquêteurs**

## **18 juin 2014**

## Ordre du jour

- La politique de la ville
  - Anciens zonages
  - Les changements
- La rénovation urbaine
  - Retour sur l'ANRU1
  - Modalités
- Les quartiers anciens dégradés
  - Le PNRQAD
  - Les interventions de droit commun



# Les anciens zonages de la géographie prioritaire

- Actualité, mesures non stabilisées : les règles se construisent
- Les anciens zonages
  - 751 Zones urbaines sensibles (PM 148 DSQ)
  - 2492 Contrats urbains de cohésion sociale,
  - les zones franches urbaines,
  - les zones de redynamisation urbaine
- La concentration de la pauvreté génère les zones de non droit, à terme des interventions encore plus lourdes



## Les objectifs de la nouvelle politique de la ville

- Association des habitants : « co-construction »
- Territorialisation des politiques de droit commun
- PNRU 2
- Concentrer les interventions publiques
- L'intégration, la lutte contre les discriminations



# Les changements

- Cohérence de la géographie d'intervention et des réalités sociales et urbaines.
- Pilotage stratégique par l'agglomération, opérationnel par la Commune
- Un projet de territoire, un contrat de ville limité au mandat municipal
- Solidarité financière au niveau de l'agglomération
- Diagnostic territorial
  - Enjeux
  - Plan d'actions
  - Crédits de droit commun Etat prioritaires +...
- Échéance Automne 2014

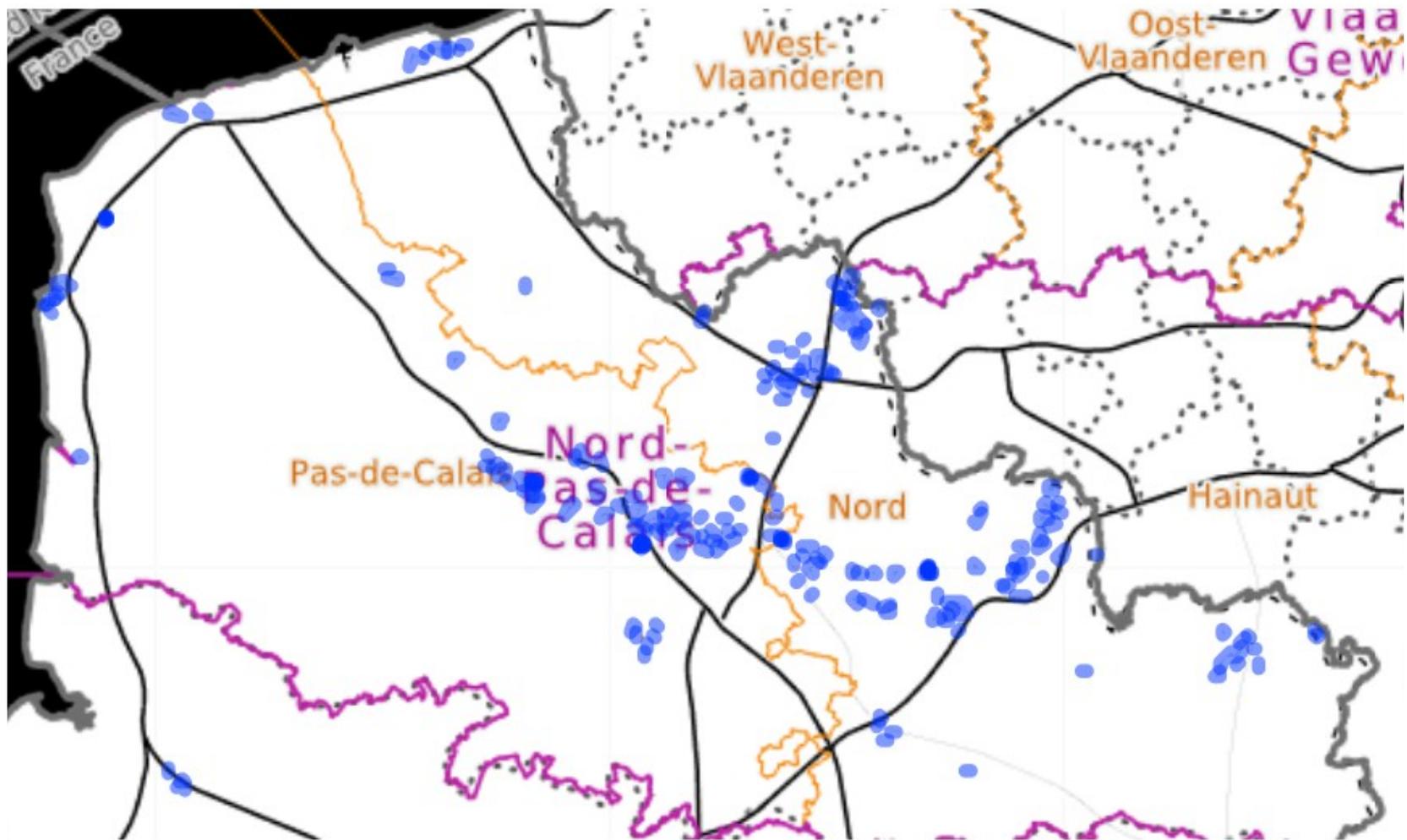


# Les changements

- Nouveau zonage de 1300 quartiers
  - Carreau de 200mx200m
  - 1000 habitants
  - Sélection par le revenu/UC / 60 % du médian de référence
- Quartier vécu : périmètre d'intervention



# Les changements



# Les changements

- Nouveau zonage de 1300 quartiers
  - Carreau de 200mx200m
  - 1000 habitants
  - Sélection par le revenu/UC / 60 % du médian de référence
- Quartier vécu : périmètre d'intervention



## Retour sur l'ANRU1

- Contexte de la reconstruction et de l'image des banlieues en feu
- Investissements massifs, objectif de reconstruire la ville selon 3 axes
  - Le logement : démolition, reconstruction, mixité sociale
  - Les équipements : crèches, écoles, culture, commerces
  - L'accessibilité : des voiries, des transports en commun en site propre ou pas à créer
- Fin des engagements financiers : conventionnel et 2015
- Fin des paiements : conventionnel et 2019



## Retour sur l'ANRU1

- 397 conventions (41)
- Projets 46 157 M€ (4150) dont 11 589 de subventions ANRU (1000)
- 145 000 logements démolis
- 140 000 Logements sociaux construits
- 320 000 réhabilitations
- 350 000 résidentialisations



# Lens – Grande résidence - avant





## Les quartiers ANRU 2

- Étape préalable : détermination de la géographie prioritaire
- Environ 200/230 quartiers ANRU 2
- Décision du CA de l'ANRU, après un diagnostic différent de la géographie prioritaire



## Le PNRQAD

- Les pauvres et les mauvais logements ne sont pas que dans les banlieues
  - Poches de pauvreté, quartiers en déshérence
  - Logements insalubres, marchands de sommeil



# Le PNRQAD

## ■ Enjeux sociaux

- Maintien des populations
- équilibre des peuplements
- Adaptation au vieillissement et au handicap
- LHI

## ■ Enjeux économiques

- Activité économiques et commerciales des centres urbains

## ■ Enjeux historiques

- Conservation et mise en valeur du patrimoine

## ■ Enjeux urbains

- Centralité
- Lutte contre la spécialisation
- La mise aux normes du parc
- L'aménagement des conditions de circulation

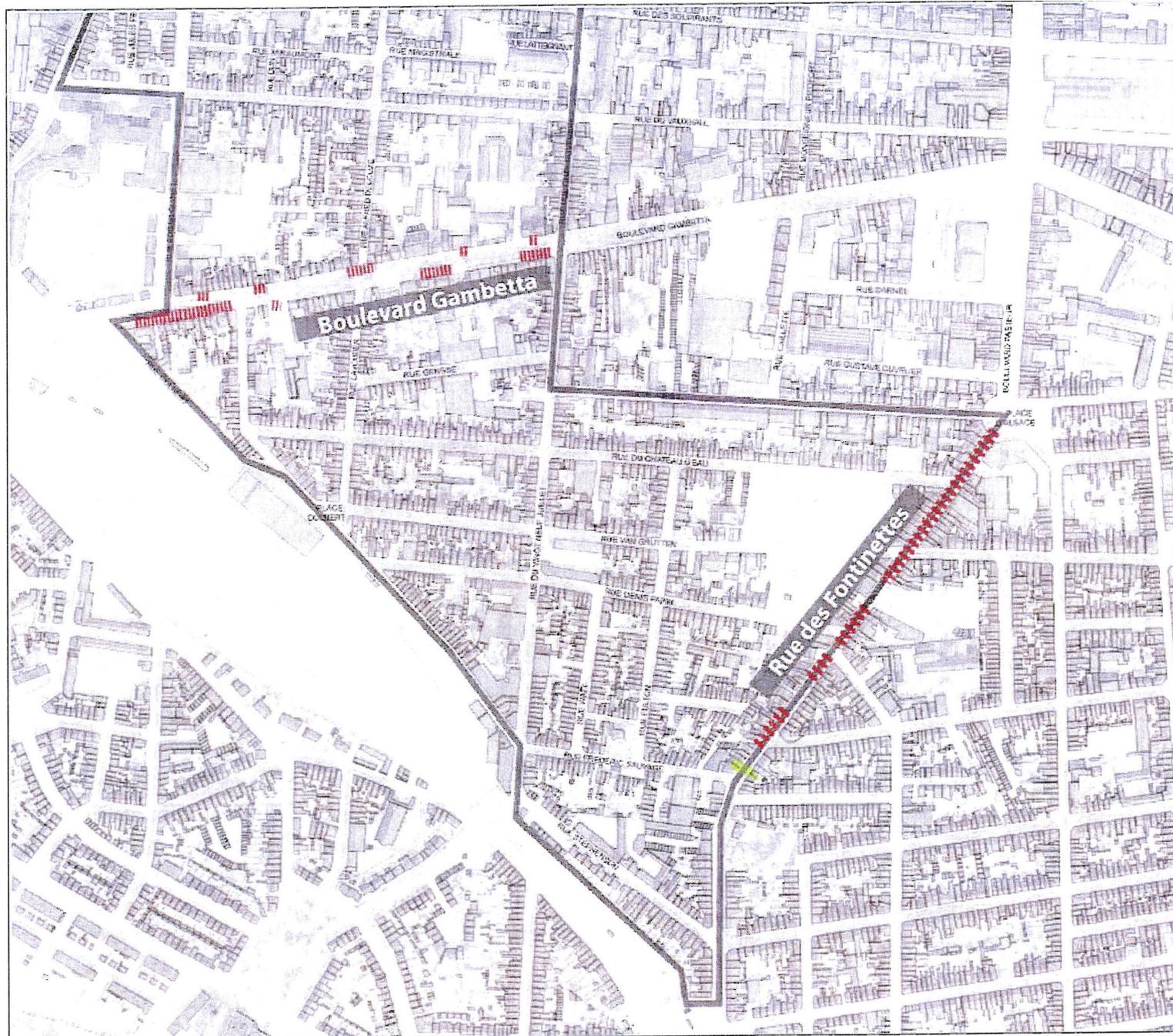
## Le PNRQAD

- Interventions publiques dans des quartiers anciens dégradés
  - Choix de projets estampillés PNRQAD : ANRU + Anah
- 25 quartiers, 1 500 M€ dont 380 de subventions de niveau national
- NPDC
  - Calais,
  - Lille Métropole,
  - Valenciennes Métropole
  - Maubeuge val de sambre



# Les quartiers anciens dégradés

## Le PNRQAD - Calais



Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
du Pas-de-Calais

18 juin 2014

Journée d'information des commissaires enquêteurs

Diapo n° 17

# Les interventions de droit commun

- Tous les quartiers anciens dégradés n'appartiennent pas au PNRQAD
- Toutes les procédures « PNRQAD » restent valables, le financement change
  - Crédits Anah identiques au PNRQAD
  - Opérations de restauration immobilière,
  - Projets d'utilité publique
  - Zones d'Aménagement Concerté
- Pas-de-Calais, potentiellement toutes les communes centres-ville
  - Calais, Béthune en cours,
  - Arras, Saint-Omer, Boulogne
  - Spécificités, de pauvreté, de commerces, de réinvestissement immobilier



## Modalités

- Reconfiguration urbaine, dans la « dentelle », pénétrantes, places, espaces verts, stationnements au détriment de domaines privés
- Dynamique de réinvestissements immobiliers publics ou privés
- Besoin de concentrer l'intervention publique :

### Lutte contre l'habitat indigne,

- Menaces de faire à la place
- Mesures coercitives
- Dissuasion pour les autres quartiers

